

Sandweiler, le 18 mars 2016

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prie les membres du Conseil Communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du Conseil Communal, qui aura lieu dans la mairie à Sandweiler, **le jeudi 24 mars 2016 à 17h00.**

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Approbation du plan d'aménagement particulier(PAP) « rue Nicolas Welter » à Sandweiler
3. PPF 2016 – Plan pluriannuel de financement
4. Modification ponctuelle du plan d'aménagement général(PAG) concernant le CMU et COS dans la zone mixte à caractère urbain « am enneschte Schrëndel » - 2^{ième} vote
5. Contrat de bail type pour la Z.I.Rolach / Z.I.Schaedhaff
6. Convention de location de la commune de Niederanven pour le vicair commun
7. Convention 2016 – Office social « lewëschte Syrdall »
8. Nomination d'un représentant pour la commission de surveillance de l'association « Luxembourg Alzheimer »
9. Acte notarié de vente du 24 février 2016(No.2016/0313)
10. Règlements de circulation
11. Questions des conseillers et du public

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

